

Base de Données Economiques et Sociales

Documentation

Ce document a pour objectif de donner quelques clés de lecture sur des indicateurs qui peuvent apparaître dans la BDES.

Situation de l'établissement

- Indicateurs économiques

Ratios	N-2	N-1	N
Résultat financier	76 Produits financiers – 66 charges financières		
Résultat exceptionnel	77 Produits exceptionnels – 67 charges exceptionnelles		
Résultat Net	Total 7 – Produits - 6 Charges		
Résultat d'exploitation	Résultat Net – Résultat financier – Résultat exceptionnel		
CAF courante	Flux de trésorerie dégagé par une année d'exploitation, hors éléments exceptionnels		
CAF nette	Flux de trésorerie dégagé par une année d'exploitation, incluant les éléments exceptionnels		

Investissements

1. Investissement social

- Evolution des effectifs par type de contrat

Type contrat	N-2	N-1	N
CDI	Nombre de salariés en valeur absolue ; Somme des ETP avec 1 décimale		
CDD			
Contrats aidés			
Contrats de professionnalisation			
Contrats d'apprentissage			

Commentaire : Cet indicateur présente la répartition des effectifs salariés par type de contrat de travail. Il est donc nécessaire de visualiser le nombre de contrats en valeur absolue, en plus d'un éclairage Equivalent Temps Plein (ETP).

Base de Données Economiques et Sociales Documentation

- Evolution des emplois par catégorie professionnelle

Catégorie professionnelle	N-2	N-1	N
Employé	Nombre de salariés en valeur absolue Sommes des ETP avec 1 décimale.		
Hommes			
Femmes			
Agent de maîtrise			
Hommes			
Femmes			
Cadre			
Hommes			
Femmes			

Cet indicateur doit permettre de mesurer l'évolution des effectifs par catégorie professionnelle.

La notion d'emploi n'est pas ici entendue au sens strict (de la même manière que pour le rapport annuel unique).

Un éclairage hommes/femmes est nécessaire dans le cadre de la situation comparée entre les hommes et les femmes (obligation de fournir cette donnée dans la BDES et dans le rapport annuel unique).

- Situation en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et mesures prises en ce sens

Hommes/Femmes	N-2	N-1	N
Hommes	Nombre de salariés en valeur absolue Sommes des ETP avec 1 décimale		
Femmes			

Commentaire : D'autres indicateurs de la présente application permettent de renseigner cette information

Les mesures prises en matière d'égalité professionnelle seront renseignées dans la base documentaire (pour les établissements concernés par l'obligation de négociation ou d'élaboration d'un plan d'action relative à l'égalité professionnelle au sens de l'article L. 2242-5-1 du code du travail).

Base de Données Economiques et Sociales Documentation

- Conditions de travail : durée du travail dont travail à temps partiel et aménagement du temps de travail

Durée de travail	N-2	N-1	N
Temps plein (Hommes/femmes)	Nombre de salariés Sommes des ETP avec 1 décimale		
Temps partiel (Hommes/femmes)			

Commentaire : l'indicateur prévoit une répartition par tranches sur la durée du travail.

Un éclairage hommes/femmes est nécessaire dans le cadre de la situation comparée entre les hommes et les femmes (obligation de fournir cette donnée dans la BDES et dans le rapport annuel unique).

Aménagement du temps de travail	N-2	N-1	N
Temps de travail annualisé (dont modulation) (Hommes/femmes)	Nombre de salariés Sommes des ETP avec 1 décimale		
Aménagement du temps de travail avec JRTT (Hommes/femmes)			
Temps hebdomadaire constant (Hommes/femmes)			
Autre (Hommes/femmes)			

Commentaire : L'indicateur renseigne les différents types d'aménagement du temps de travail.

Un éclairage hommes/femmes est nécessaire dans le cadre de la situation comparée entre les hommes et les femmes (obligation de fournir cette donnée dans la BDES et dans le rapport annuel unique).

- Evolution de l'emploi des personnes handicapées et mesures prises pour le développer

	N-2	N-1	N
Salariés handicapés	Nombre de salariés Sommes des ETP avec 1 décimale		

Base de Données Economiques et Sociales Documentation

Commentaire : L'indicateur renseigne le nombre de salariés handicapés.

Les mesures prises en matière d'emploi des personnes handicapées seront renseignées dans la base documentaire.

Rappel : Les employeurs peuvent s'acquitter de leur obligation d'emploi des salariés handicapés en faisant application d'un accord d'entreprise ou d'établissement qui prévoit la mise en œuvre d'un programme annuel ou pluriannuel en faveur des travailleurs handicapés. Cet accord doit comporter obligatoirement un plan d'embauche en milieu ordinaire ainsi qu'un plan de maintien dans l'entreprise (C. trav., art. L. 5212-8)

- Evolution du nombre de stagiaires

Le nombre de stage et le type de stages seront renseignés dans la base documentaire.

- Formation professionnelle : investissements en formation, publics concernés

Formation professionnelle : investissements	N-2	N-1	N
Montant consacré à la formation professionnelle (€) Et % de la Masse Salariale	Montants en €, sans décimales Total = 6333 – Participation des employeurs à la formation continue + 6478 - Stages de formation et perfectionnement (= « valorisation du dépassement des obligations par transfert de charges » d'après le plan comptable du guide). En ce sens, la terminologie fonds propres recouvre ce dernier compte 6478.		
dont fonds propres			

L'indicateur renseigne le montant en valeur consacré à la formation professionnelle dont le % de la masse salariale.

Les dépenses en fonds propres sont également indiquées.

Formation professionnelle : publics concernés	N-2	N-1	N
Employés (hommes/femmes)	Nombre de salariés ayant bénéficié d'une action de formation Un éclairage hommes/femmes est nécessaire		
Agents de maîtrise (hommes/femmes)			

Base de Données Economiques et Sociales Documentation

Cadres (hommes/femmes)	<p>dans le cadre de la situation comparée entre les hommes et les femmes (obligation de fournir cette donnée dans la BDES et dans le rapport annuel unique)</p>
-------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'indicateur renseigne le nombre de salariés ayant bénéficié d'une action de formation sur l'année de référence.

Un éclairage hommes/femmes est nécessaire dans le cadre de la situation comparée entre les hommes et les femmes (obligation de fournir cette donnée dans la BDES et dans le rapport annuel unique).

2. Investissement matériel et immatériel

Evolution des actifs nets d'amortissement

Ratios	N-2	N-1	N
Actifs nets d'amortissements	<p>Immobilisations Nettes (N) – Immobilisations Nettes (N-1) + Dotation aux amortissements et aux provisions/immobilisations + Valeur Comptable des Eléments d'Actif Cédés (VCEAC - 675)</p>		

Fonds propres, endettement et impôts

Ratios	N-2	N-1	N
Capitaux propres	<p>Comptes 10 (Fonds associatifs) + 11 (Eléments en attente d'affectation) + 13 (Subventions d'investissement amortissables) + 12 C (résultat) - 12 D (id.). Les provisions et les dettes long terme font partie des capitaux dits permanents. Les fonds dédiés (19) sont également à exclure.</p>		
Impôts et taxes	<p>Il convient de retenir l'intégralité du compte « 63 » ainsi qu'il résulte du même fichier précédemment cité pour le Chiffre d'affaires, les taxes sur salaires n'étant pas reclassées en charges de personnel.</p>		

Base de Données Economiques et Sociales Documentation

Emprunts et dettes financières dont échéances et charges financières	Il s'agit ici du détail des comptes 16 « Emprunts et dettes assimilés ». Dans l'annexe, ces informations sont normalement détaillées par emprunt, avec pour chacun la maturité restante ainsi que le capital restant dû.
-----------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Rémunération des salariés et dirigeants, dans l'ensemble de leurs éléments

1. Evolution des rémunérations salariales

- Frais de personnel y compris cotisations sociales, évolutions salariales par catégorie et par sexe, salaire de base minimum, salaire moyen ou médian, par sexe et par catégorie professionnelle

Masse salariale par catégorie	N-2	N-1	N
Employés	Masse salariale non chargée en € sans décimale Masse salarial chargée en € sans décimale (brut +cotisations sociales)		
Agents de maitrise			
Cadres			

L'indicateur renseigne la masse salariale chargée et non chargée par catégorie professionnelle.

Flux financiers à destination de l'établissement

Aides publiques, Réductions d'impôts ...

Ratios	N-2	N-1	N
Aides publiques	<ul style="list-style-type: none">Les subventions de fonctionnement : comptes 74Les subventions d'investissement :		

Base de Données Economiques et Sociales Documentation

	<ul style="list-style-type: none">○ 131 - Subventions d'amortissement amortissables (par compte de résultat) - Formule à employer : Subventions (N) - Subventions (N-1) + 7571 (q/p de subventions d'investissement virées au compte de résultat) ;○ 1026 et 1036 : Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables, sans et avec droit de reprise.
Réductions d'impôts	7717 Dégrèvement d'impôts (autres qu'Impôt sur les sociétés)
Exonérations et réductions de cotisations sociales	75884 Participations - aides à l'emploi
Mécénat	7713 Libéralités reçues

Base de Données Economiques et Sociales

Documentation

Glossaire

Sigle	Définition
Actif immobilisé net	La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à la valeur brute (valeur d'entrée dans le patrimoine), diminuée des amortissements. L'actif immobilisé net correspond à la valeur nette comptable totale des immobilisations inscrites à l'actif du bilan.
Amortissement	Répartition systématique du montant amortissable d'un actif en fonction de son utilisation ; la constatation de l'amortissement est obligatoire. L'amortissement permet à la fois de constater la dépréciation, le vieillissement d'un Investissement, et constitue en même temps une provision pour renouveler ce bien
Balance	Ensemble des cumuls débits et crédits des comptes de l'OGEC et de leur solde débiteur ou créditeur
BDES	Base de Données Economique et Sociale
Bilan	Photographie de la situation patrimoniale de l'OGEC à la fin de l'exercice comptable, son passif (fonds associatifs, provisions, dettes) et son actif (immobilisations, créances, disponibilités)
Budget d'investissement	Tableau emplois-ressources qui prévoit les recettes et les dépenses d'investissement de l'exercice N+1 et détermine la variation prévisionnelle du fonds de roulement.
Budget de fonctionnement	Compte de fonctionnement prévisionnel qui prévoit les charges et les produits de l'exercice N+1, la capacité d'autofinancement prévisionnelle et le résultat net comptable prévisionnel.
Capacité d'autofinancement (nette)	Capacité de l'OGEC à dégager des liquidités pour financer les investissements. C'est la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables, en quelque sorte la trésorerie « fabriquée » par une année de fonctionnement, toutes natures d'opérations de fonctionnement confondues (exploitation, financières, exceptionnelles...)
Capacité d'autofinancement courante	CAF hors éléments exceptionnels.
Charges	Ce sont tous les biens et services consommés par l'OGEC dans l'année scolaire
Compte de fonctionnement	Tableau qui récapitule pour un exercice comptable les produits de fonctionnement d'une part et les charges de fonctionnement d'autre part et permet de dégager le résultat de l'exercice.
Dettes à court terme	Dettes inférieures ou égales à un an
Dettes à moyen et long terme	Dettes supérieures à un an, ventilées habituellement dans l'annexe de la façon suivante ; dettes à échéance de 1 à 5 ans / dettes supérieures à 5 ans

Base de Données Economiques et Sociales Documentation

Equivalent loyer	Coût annuel de mise à disposition des locaux évalué à partir d'un pourcentage de la valeur de reconstruction à neuf.
ETP	Equivalent Temps Plein
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	C'est la CAF courante hors éléments financiers
Fonds de roulement	Différence entre l'actif circulant (trésorerie disponible + créances) et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes sociales et fiscales...) Le fonds de roulement représente la trésorerie restante, lorsque toutes les créances sur l'exercice écoulé ont été encaissées, et toutes les dettes sur l'exercice écoulé ont été acquittées ; ce solde de trésorerie potentiel permet d'engager les dépenses du nouvel exercice, et d'attendre les premières recettes.
Immobilisations	Ce sont des dépenses d'acquisition d'un bien destiné à rester durablement dans le patrimoine de l'association (constructions, agencements, matériel de bureau, matériel informatique, mobilier...) Les biens constatés en immobilisations doivent être identifiables, contrôlables, porteurs d'avantages économiques futurs.
IRP	Instances Représentatives du Personnel
OGEC	Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique
Produits	Sommes à recevoir en contrepartie de la fourniture de biens, travaux et services.